

Plan d'eau du Cernix

Le 21/10/2024

1/ Objectif :

La commune de Cohennoz réfléchit actuellement, dans le cadre de la diversification des activités sur la station, sur les possibilités d'aménagements ludiques du plan d'eau du Cernix.

En effet, après la réhabilitation de la bergerie de la Palette, la création du sentier à thème du Bois du Croë, l'aménagement de la place du Cernix avec ses halles, son jeu de boules, ses jeux d'enfants mettant en avant un animal emblématique de notre territoire, la commune ouvre une réflexion sur le réaménagement du plan d'eau du Cernix.



Avant d'aller plus loin sur ce dossier et comme cela a déjà été fait pour l'aménagement de la place, les élus souhaitent associer la population à cette réflexion.

Comme tous les dossiers, la réalisation de cet aménagement prendra du temps :

- Validation des grandes orientations en 2025
- Instruction des dossiers réglementaires : entre 1 et 3 ans
- Demande de subventions auprès des organismes publics et consultation des entreprises : 1 an après obtention des autorisations de travaux

Il est donc important de commencer dès maintenant les réflexions sur ce sujet.

2/ Rappel des caractéristiques du plan d'eau actuel :

Cette retenue de 7 000 m³ a été créée en 2001 afin d'alimenter l'installation d'enneigement automatique des pistes du secteur du Cernix. Son alimentation est assurée par l'excédent des sources d'eau potable des Moulins après maintien d'un débit réservé dans le Nant des Moulins.

Actuellement, il permet aussi d'alimenter par pompage la retenue du plateau du Lachat.

3/ Données d'entrées du projet :

Les études sur la diversification des activités touristiques d'été en montagne montrent que la présence d'un lac avec des aménagements ludiques est un atout fort lors du choix de la destination de vacances.

Le démontage du téléski du Darbelot ce mois d'octobre peut permettre d'agrandir côté Sud le lac tout en gardant un espace constructible à la place du Mazot en bordure des pistes de ski et du jardin d'enfants (agrandissement du restaurant et hôtellerie ou para-hôtellerie).

Le lac doit pouvoir garder sa vocation initiale hivernale et son aménagement ne doit pas impacter lourdement les finances de la commune (aussi bien en investissement quand fonctionnement).

Les aménagements futurs doivent aussi tenir compte de l'altitude et du sens du vent dominant (vent remontant la vallée)

4/ Hypothèses étudiées:

Les premières analyses mettent en avant 2 hypothèses :

- Solution 1 : maintien du plan d'eau actuel et création d'un espace « pataugeoire » au Sud du lac actuel
- Solution 2 : reprise complète du lac actuel afin de le rendre « baignable »

4.1 / Solution 1 :

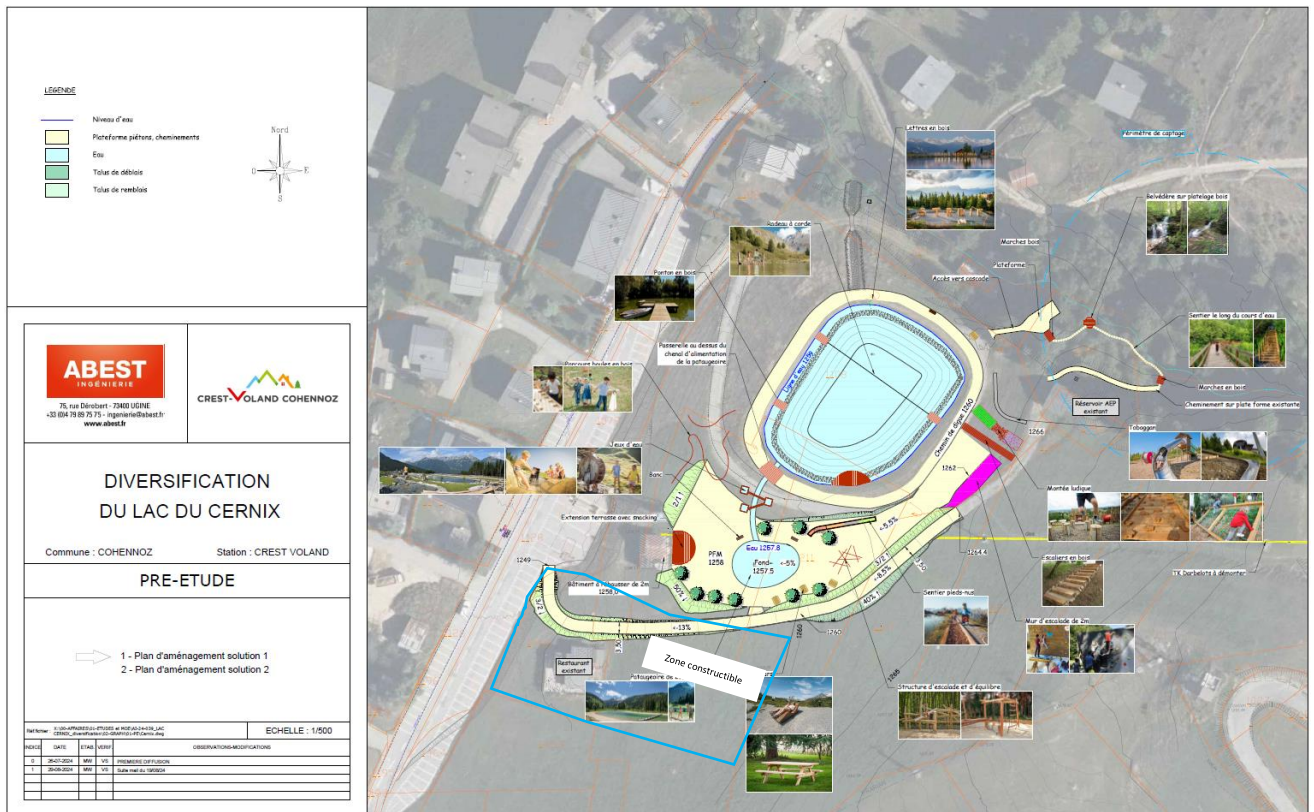
- maintien de la géométrie du plan d'eau actuel avec mise en place d'un ponton et d'un radeau à corde pour permettre de traverser le lac



- création d'une pataugeoire d'environ 250 m² dont la hauteur d'eau sera inférieure à 40 cm
- aménagement de plages en périphérie de la pataugeoire



Plan de la solution 1 :



Avantages :

- Pas nécessaire d'avoir un surveillant de baignade
- Faible volume d'eau à renouveler (renouvellement du volume de la pataugeoire en 24 h ou traitement)

Inconvénients :

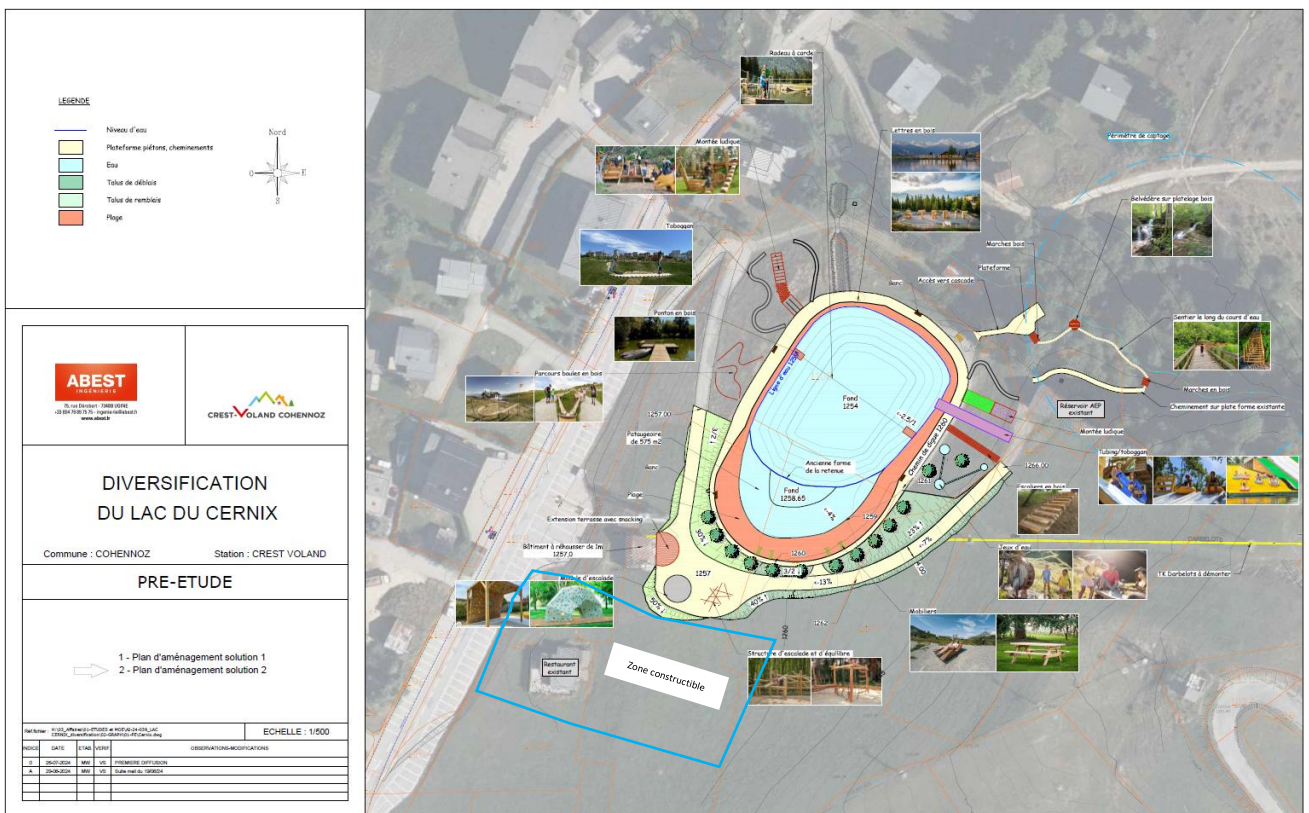
- Activités de baignade que pour les petits

4.2 / Solution 2 :

- reprise de la géométrie du lac actuel avec agrandissement du lac pour permettre d'avoir une zone baignable de faible profondeur côté Sud
- installation d'une nouvelle étanchéité avec confinement total
- installation dans le talus amont de tubing / toboggan permettant de sauter dans le lac



Plan de la solution 2 :



Avantages :

- Grande zone de baignade
- Activités aquatiques pour complètes

Inconvénients

- Nécessité d'un surveillant de baignade : coût pour les 2,5 mois d'été : entre 15 000 € et 20 000 € / an sur le budget fonctionnement de la commune
- Coût d'investissement plus élevé
- Nécessité de renouveler beaucoup d'eau et d'avoir une autorisation de prélèvement complémentaire spécifique

4.3 / équipements communs aux 2 solutions :

Quel que soit la solution des équipements ludiques seront à installer au bord du lac tels que :

- Point d'accueil (avec buvette) à la place du chalet de départ du télésiégi du Darbelot (avec création de stockage au niveau -1)
- Plage avec tables, transats



- Module d'escalade



- Circuit au bord de la cascade actuelle du Nant des Moulins



- Montées ludiques en bois




- Toboggan



- Jeux pour enfants



5/ Estimation sommaire des travaux :

Plan d'eau du Cernix Chiffrage HT	 <small>75, rue Dérôbert - 73400 UGINE +33 (0)4 79 89 75 75 - ingenerie@abest.fr www.abest.fr</small>	le 21/10/2024	
		Solution 1	Solution 2
		avec Création d'un espace "pataugeoire"	avec Agrandissement du plan d'eau actuel
Création de la pataugeoire avec circuit d'eau		53 500 €	
Reprise du plan d'eau existant avec modification de la géométrie et changement de l'étanchéité			282 000 €
Aménagement des plages compris plantations		65 000 €	40 000 €
Modification du chemin d'accès au réservoir en TV		24 000 €	22 000 €
Local d'accueil compris stockage à la place de la cabane du Darbelot		120 000 €	120 000 €
Clôture périphérique en filet vert de 2 m démontable		50 000 €	50 000 €
Radeau à corde		20 600 €	
Ponton en bois (2)		46 350 €	
Tubing compris escalier			78 100 €
Toboggan inox		42 000 €	42 000 €
Montée ludique (filet /rondins / escalade)		22 000 €	22 000 €
Mur d'escalade		60 000 €	60 000 €
Jeux d'enfants et /ou jeux d'eau		40 200 €	40 200 €
Bancs + tables + petits jeux		30 000 €	30 000 €
Chemin de découverte de la cascade		40 000 €	40 000 €
	Total travaux HT	613 650 €	826 300 €
	Etudes, dossiers réglementaires et MO (15%)	92 048 €	123 945 €
	Total général HT	705 698 €	950 245 €
	TVA 20%	141 140 €	190 049 €
	Total TTC	846 837 €	1 140 294 €